

L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE CONDITION NÉCESSAIRE D'ATTEINTE DE L'ÉMERGENCE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Jean-Pierre GUENGANT¹

RESUME EXECUTIF

La Côte d'Ivoire a l'ambition de devenir d'ici 2020 une économie sur la voie de l'émergence. L'expérience des pays en développement considérés aujourd'hui comme émergents, voire développés, nous enseigne que leur réussite doit beaucoup à des transitions démographiques rapides, c'est-à-dire à la maîtrise parallèle de leurs niveaux de mortalité et de fécondité. La réduction du nombre de personnes à charge des actifs (ou taux de dépendance) qui a suivi leur a permis en effet d'accélérer l'augmentation du niveau de vie de leurs populations, et dans aucun de ces pays la fécondité est aujourd'hui supérieure à trois enfants par femme. Par contraste, la Côte d'Ivoire fait partie de la vingtaine de pays du monde où la fécondité reste supérieure à cinq enfants par femme, ce qui se traduit par une augmentation soutenue des besoins quantitatifs en santé, éducation, emploi, formation entre autres, besoins difficiles à satisfaire en même temps que les améliorations qualitatives nécessaires. L'expérience des pays émergents nous enseigne donc que sans maîtrise parallèle de la mortalité et de la fécondité, il n'est pas possible de bénéficier du dividende démographique induit par les changements de structure par âge qui accompagnent la transition démographique. Toutefois, la maîtrise de la fécondité suppose elle-même une "révolution contraceptive", c'est-à-dire le libre choix par 60 à 85% des femmes de la taille de leur famille.

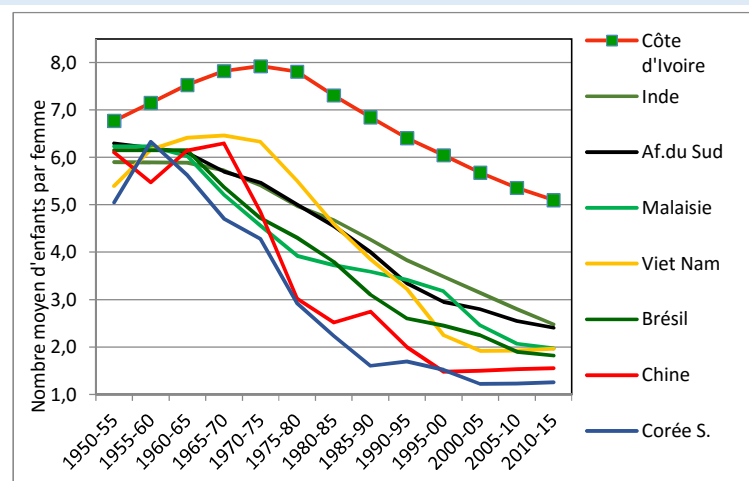
I--ÉMERGENCE ET TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

La Côte d'Ivoire a l'ambition de devenir d'ici 2020 une économie émergente. Depuis 2012, la croissance économique moyenne du Produit Intérieur Brut (PIB) a été exceptionnelle, de 9,6% par an, et en 2014 le revenu moyen des habitants du pays ou Revenu National Brut (RNB) par habitant était de 763 000 FCFA, soit 25% de plus qu'en 2010 (et de 15% supérieur en termes réels). Bien qu'il n'existe aucune définition universellement acceptée de l'émergence, le consensus actuel est qu'une économie émergente se caractérise par un revenu intermédiaire, une ouverture économique au reste du monde, des transformations structurelles et institutionnelles de grande ampleur, et un fort potentiel de croissance. Les « pays émergents » sont ainsi ceux qui connaissent une croissance économique soutenue sur longue période, et dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent vers ceux des pays développés. L'émergence est cependant conçue quasi exclusivement comme une question économique sans considération réelle des autres facteurs. Pourtant, parmi ceux-ci, le changement des comportements procréateurs joue un rôle important dans l'atteinte de l'émergence (Figure 1).

En Côte d'Ivoire, la maîtrise de la mortalité, comme celle de la fécondité n'est pas encore une réalité, et ceci constitue un obstacle pour que le pays puisse bénéficier du dividende démographique.

¹ Dr Jean-Pierre GUENGANT Démographe- économiste. Directeur de recherche émérite, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - IEDS UMR Développement et Sociétés (UP1-IRD Institut de Recherche pour le Développement)

FIGURE 1 ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS ÉMERGENTS ET EN CÔTE D'IVOIRE DEPUIS 1950



Source: United Nations 2015, World Population Prospects 2015

COMMENT ATTEINDRE LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE ?

Le dividende démographique est le bénéfice que peut retirer un pays du changement de sa structure par âge au cours de la période unique de son histoire que constitue la transition démographique.

La maîtrise de la mortalité conduit à un élargissement des horizons de vie des citoyens qui vivent plus longtemps et en meilleure santé. Parallèlement la maîtrise de la fécondité conduit à une diminution de la mortalité des mères et des enfants et à une stabilisation progressive des naissances et des enfants à charge. S'ouvre alors une fenêtre d'opportunité démographique d'environ 40 ans pendant laquelle on observe une diminution du taux de dépendance démographique (nombre de dépendants pour 100 « actifs potentiels » de 15-64 ans ou de 20-64 ans selon la définition retenue). Cette diminution des charges pour les actifs peut favoriser l'augmentation de l'épargne et des investissements, et le développement d'activités créatrices de forte valeur ajoutée et d'emplois décents.

C'est plus ou moins ce qui s'est passé dans les pays émergents où le taux de dépendance démographique a été divisé par deux depuis 1960. Il est aujourd'hui de 50 à 70 dépendants pour 100 actifs potentiels de 20-64 ans, ce qui a permis à la population d'épargner et d'investir davantage.

L'exemple ci-dessus de quelques uns des 10 pays émergents qui font partie du groupe du G20 : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, auxquels on a ajouté la Malaisie et le Vietnam, est édifiant à cet égard. Dans ces pays, comme dans nombre de pays en développement, la transition de 5-7 enfants par femme à des niveaux maîtrisés de fécondité de 1,5 à 3,0 enfants au plus par femme en moyenne a été réalisée en 30-40 ans.

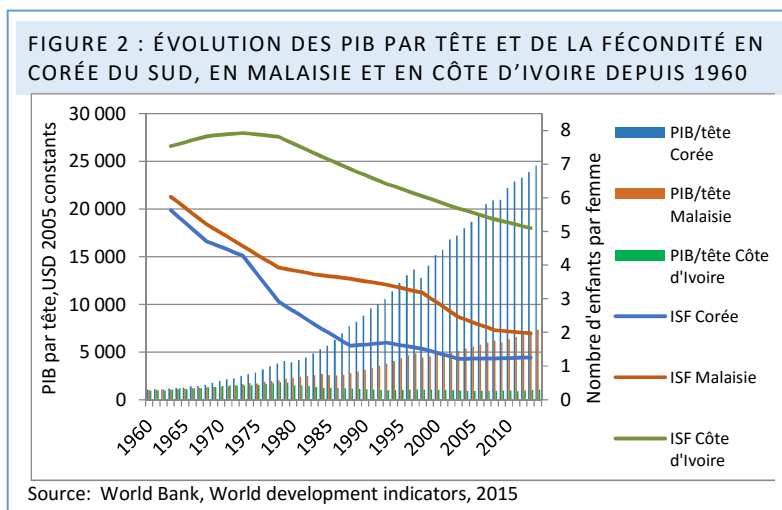
La plupart de ces pays ont connu des croissances économiques moyennes au cours des 30 dernières années d'au moins 5 % par an et une croissance moyenne de leur PIB par tête de 4 à 5 % (et de 9 % par an pour la Chine). Avec un Revenu National Brut par habitant (RNB) en 2014 de 1 460 dollars, la Côte d'Ivoire est classée par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, c'est-à-dire parmi les pays dont le RNB était supérieur à 1 045 dollars mais inférieur à 4 125 dollars. Si les

taux exceptionnels de croissance économique de ces dernières années (9,6%) et de croissance démographique (2,6%) se maintenaient, la Côte d'Ivoire pourrait rejoindre le groupe des pays à revenus intermédiaires, tranche supérieure, c'est-à-dire supérieur à 4 125 dollars en 2030. Ce résultat pourrait être atteint un peu plus tôt si la croissance démographique se ralentissait rapidement comme cela a été le cas dans les pays émergents, mais il faut noter aussi que le maintien d'une croissance économique de 9,6% par an n'est pas acquis d'avance.

II--LES CONTRAINTES DÉMOGRAPHIQUES

Les performances des pays émergents s'expliquent largement par la diminution du nombre de personnes à la charge des "actifs potentiels" (âgés de 15-64 ans ou de 20-64 ans) suite à la stabilisation, voire la baisse, du nombre annuel de naissances, conséquence de la maîtrise de la fécondité. Dans la plupart des ces pays, le nombre de dépendants de moins de 20 ans et de plus de 65 ans pour 100 actifs potentiels de 20-64 ans, ou taux de dépendance démographique, a ainsi été divisé par deux depuis 1960 et il est aujourd'hui de 50 à 70 dépendants pour 100 actifs potentiels, ce qui a permis à ces pays d'épargner et d'investir davantage. À l'inverse, en Côte d'Ivoire, malgré la diminution de la fécondité de 8 à 5 enfants, le taux de dépendance pour 100 actifs potentiels de 20-64 ans a augmenté et il est estimé en 2015 à 130, soit le double des taux des pays émergents. En fait, le taux de dépendance réel (ou nombre de dépendants de tous âges pour 100 actifs ayant en emploi rémunéré) est encore plus élevé puisqu'on comptait en 2013, environ 250 dépendants de tous âges pour 100 actifs ayant un emploi rémunéré, ce qui s'explique par le fait que nombre de jeunes et de femmes sont inactifs ou occupent des emplois non rémunérés, notamment comme aide-familiaux.

L'histoire de chaque pays est différente, mais la comparaison des évolutions observées depuis 1960 en Corée de Sud, en Malaisie et en Côte d'Ivoire met en évidence l'importance de la transition démographique (figure 2).



Ces trois pays avaient en 1960 des PIB par tête voisins, d'environ 1 000 dollars en dollars 2005 constants. En 2014, le PIB de la Corée avait été multiplié par 45, celui de la Malaisie par 27, et celui de la Côte d'Ivoire par 7. Mais du fait des politiques économiques et sociales mises en œuvre et de la maîtrise

simultanée de la fécondité, le PIB par tête de la Corée du Sud a été multiplié par 22, et celui de la Malaisie par près de 8. Mais, en Côte d'Ivoire, le PIB par tête en 2014 (764 000 CFA ou 1 546 dollars) n'était que de 15 % supérieur en termes réels à celui de 1960.

Une autre contrainte liée au maintien d'une fécondité élevée est la participation des femmes à la création des richesses nationales. Lors de l'Enquête Démographique et de Santé de 2011-2012, 71 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir travaillé au cours des 12 derniers mois. Mais, seulement la moitié avaient occupé un emploi rémunéré, les autres étant payées partiellement ou totalement en nature ou n'avaient aucune rémunération. Les emplois correspondants étaient peu qualifiés, à plus de 80 % dans le commerce, les services ou l'agriculture, et mal, voire non, rémunérés. Tous ces indicateurs reflètent la place toujours inférieure qu'occupe la femme dans la société ivoirienne, toujours davantage valorisée comme reproductrice que productrice.

Ceci démontre qu'une jeunesse nombreuse ne conduit pas automatiquement au dividende démographique, s'il n'y a pas parallèlement maîtrise de la fécondité. Mais il faut souligner aussi que l'importance du dividende démographique dépend à la fois de la rapidité et de l'ampleur de la transition démographique, ainsi que de l'efficacité des autres politiques mises en place simultanément (ci-dessous).

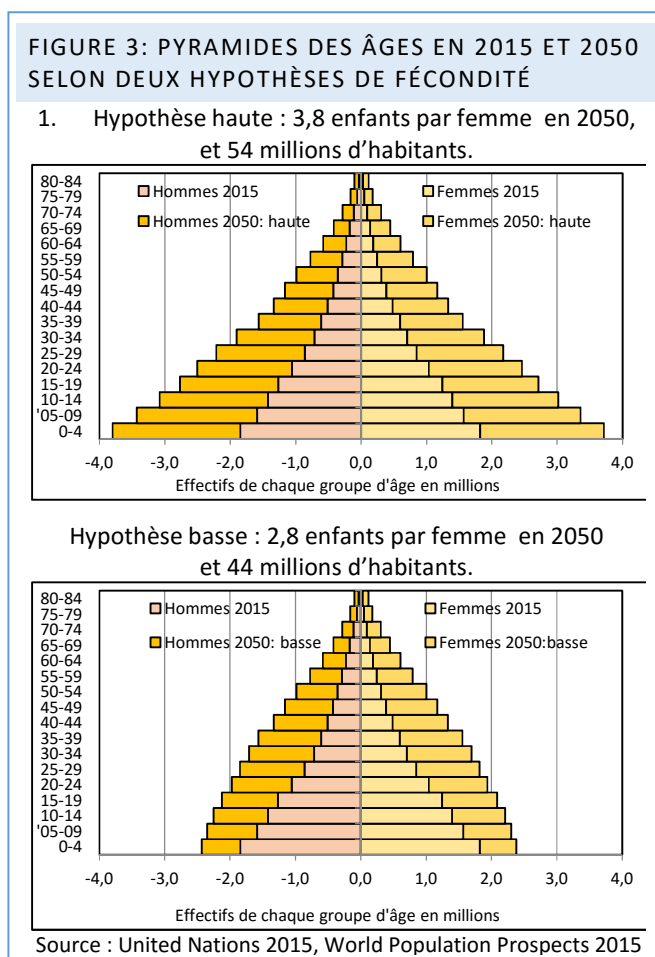
CINQ POLITIQUES NÉCESSAIRES POUR CONFORTER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET BÉNÉFICIER DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

1. L'accélération de la transition démographique, condition nécessaire à la diminution du taux de dépendance actuel élevé qui pèse sur le développement.
2. L'amélioration du capital humain (santé et éducation), en assurant à l'ensemble de la population des services de qualité croissante et en quantité suffisantes ;
3. L'augmentation de l'épargne et des investissements dans des activités créatrices de valeur ajoutée et d'emplois ;
4. La capacité à créer un nombre suffisant d'emplois, notamment pour les jeunes, et à accroître la productivité du travail et, par-là, les rémunérations ;
5. L'effectivité de garanties juridiques et institutionnelles permettant aux acteurs économiques d'opérer dans des conditions satisfaisantes (bonne gouvernance).

III--QUELS SCÉNARIOS DÉMOGRAPHIQUES POUR 2050?

Une population nombreuse en croissance rapide est souvent considérée comme offrant des perspectives prometteuses du fait d'un nombre croissant de consommateurs. Mais, le poids démographique seul ne suffit pas. Il faut encore doter cette population d'un pouvoir d'achat suffisant afin de la faire passer au statut de consommateur. La maîtrise de la croissance démographique peut y aider grandement, compte tenu de la relation établie entre pauvreté et taille élevée des ménages.

Les projections démographiques de la Division de la population des Nations unies publiées mi 2015, montrent bien que la maîtrise de la croissance démographique dépend surtout de la fécondité. En effet, si la fécondité passait de 5 enfants par femme aujourd'hui à 2,8 enfants en 2050 (hypothèse basse) la population de la Côte d'Ivoire pourrait passer de 23 millions en 2015 à 44 millions en 2050. Mais, avec 3,8 enfants en moyenne en 2050 (hypothèse haute), la population pourrait être de 54 millions, et même de 60 millions si la fécondité se maintenait à 5 enfants par femme, dans un environnement qui resterait nataliste. La différence essentielle entre ces hypothèses réside dans la structure par âge de la population (Figure 3).



Dans l'hypothèse haute, le nombre d'enfants et de jeunes continue de croître rapidement et le taux de dépendance en 2050 reste de 107 dépendants pour 100 actifs potentiels de 20-64 ans. Par contre, dans l'hypothèse basse, le taux de dépendance s'établit en 2050 à 85, ce qui reste encore supérieur aux taux observés dans les pays émergents. Ainsi, dans l'hypothèse basse, avec le passage au dessous de 100 dépendants, la Côte d'Ivoire pourrait entrer dans une fenêtre d'opportunité démographique à partir de 2035. En fait, l'importance du dividende démographique va dépendre d'abord de la rapidité et de l'ampleur de la transition démographique, mais aussi de l'importance des créations d'emplois à forte productivité offrant des rémunérations décentes qui vont permettre aux personnes employées d'apporter leur support aux autres. Une hypothèse de transition démographique plus rapide que celle envisagée dans l'hypothèse dite basse des Nations unies mériterait donc d'être envisagée. Une telle hypothèse supposerait toutefois une accélération parallèle de l'utilisation de la contraception.

	Population 2015	Population 2050 Hypothèses		% en 2015	% en 2050 Hypothèses	
		haute	Basse		haute	basse
Population totale	22,7	53,9	44,0	100,0	100,0	100,0
Jeunes de moins de 20 ans	12,2	25,9	18,1	53,5	48,0	41,2
Actifs potentiels 20-64 ans	9,9	26,0	23,8	43,4	48,2	54,2
Séniors de 65 ans et plus	0,7	2,0	2,0	3,0	3,7	4,6
Taux de dépendance jeunes pour 100 actifs	123	100	76			
Taux de dépendance séniors pour 100 actifs	7	8	8			
Taux de dépendance total pour 100 actifs	130	107	85			

IV--RÉALISER LA RÉVOLUTION CONTRACEPTIVE

Une diffusion rapide de la contraception suppose que la Côte d'Ivoire passe d'une prévalence de la contraception moderne de 12% en 2011-2012 à 60-70 % vers 2050, soit les niveaux atteints aujourd'hui dans les pays émergents. Pour atteindre ce niveau, il faudrait que l'utilisation de la contraception progresse d'environ 1,5 point de pourcentage par an d'ici 2050, soit un rythme deux à trois fois supérieur à celui observé en Côte d'Ivoire ces dernières années. Les pays émergents ont réussi cette révolution contraceptive, c'est-à-dire le passage d'une prévalence de 10-20% à une prévalence de 60-85% en une quarantaine d'années, grâce à un engagement fort et continu des autorités et de la société civile (entrepreneurs, communauté médicale, personnalités culturelles, leaders religieux ...) au travers de campagnes permanentes d'information, d'éducation, de communication (IEC), et de changements de comportement (CCC) légitimant la planification familiale et la famille réduite tout en respectant la culture du pays. Parallèlement, des services de planification familiale de qualité ont été mis en place.

CONCLUSION

La construction de l'émergence comme étape vers un développement humain satisfaisant et durable de la Côte d'Ivoire pour lui permettre d'accéder à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire va prendre quelque temps. Cela nécessite l'identification des facteurs et mécanismes culturels qui sont susceptibles de la favoriser. Parmi ceux-ci, la reconnaissance de la nécessité d'accélérer la transition démographique grâce à la révolution contraceptive est nécessaire, tout comme la nécessité de permettre à toutes les femmes de maîtriser la taille de leur famille pour assurer à leurs enfants un avenir meilleur. Aucun pays n'a pu se développer sans maîtrise de ses niveaux de fécondité et de mortalité.